

---

# Education, travail des enfants et pauvreté au Cameroun

DJIALEU Eric Lambert<sup>1</sup>; TAGNE FOTSO Jean Roger <sup>2</sup> et TCHOMTHE Severin<sup>3</sup>

## Résumé long

---

L'investissement en capital humain constitue aujourd'hui un facteur de développement. C'est en ayant conscience de cet état de fait que l'Etat Camerounais a opté pour la scolarisation de ses populations. C'est ainsi que le Gouvernement a pris des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation. Ces mesures sont entre autres : (i) la gratuité de l'enseignement primaire ; (ii) l'augmentation du budget du secteur de l'éducation<sup>4</sup>, (iii) l'accessibilité des ménages aux manuels scolaires essentiels ; (iv) la création de nouvelles écoles ; (v) la construction de nouvelles salles de classe, (vi) la contractualisation de plus de 35 000 enseignants du primaire qui représentent environ 47% des effectifs du personnel que compte le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) en 2010. Cependant, force est de constater que toutes ces mesures ne conduisent pas encore aux résultats escomptés. En effet, malgré la gratuité de la scolarité au niveau de l'éducation de base, le taux net de scolarisation au primaire ne s'est accru que de 0,3 point de pourcentage, passant de 76,9% en 2001 à 77,2% en 2007 et un taux d'achèvement dans le primaire de 71,5% pour le compte de l'année scolaire 2007-2008. Avec cette tendance, le pays est encore loin d'atteindre l'OMD 2 " *assurer une éducation primaire pour tous en donnant à tous les enfants les moyens d'achever le cycle primaire*". Ce taux de scolarisation a par

---

<sup>1</sup>Institut National de la Statistique, mail : djialeulambert@yahoo.fr

<sup>2</sup>Ministère de l'Economie, de la Plannification et de l'Aménagement du Territoire, mail : tajoro2000@yahoo.fr

<sup>3</sup>Institut National de la Statistique, mail : stchomthe@yahoo.fr

<sup>4</sup>En 2007, les ressources allouées à l'éducation représentent 15,6% du budget de l'Etat. Plus particulièrement, le secteur de l'éducation de base connaît durant le même exercice une augmentation de son allocation budgétaire de 15% comparativement à l'exercice 2006

---

ailleurs baissé dans les ménages pauvres<sup>5</sup> et en milieu rural <sup>6</sup> où l'incidence de la pauvreté s'est accru entre 2001 et 2007. Face à cette paupérisation, les ménages peuvent comme le remarque Adjiwanou (2005) adapter leurs comportements en vue de leurs survies et pour cela solliciter la contribution des enfants dans la vie économique du ménage à travers leur participation au marché du travail. Ce qui pourrait laisser entendre que le niveau de vie des ménages a un effet sur la scolarisation et le travail des enfants.

Les travaux sur le travail des enfants sont récents ; ils remontent aux années 1990 avec les travaux de Jansen et Nielsen (1996) pour la Zambie, Canagarajah et Coulombes (1997) dans le cas du Ghana, Bhalotra et Heady (1999) pour ce qui concerne le Ghana et le Pakistan, Ray (2000) pour le Pérou et le Pakistan et bien d'autres. Si la plupart des auteurs s'accordent sur les conséquences du travail des enfants, pour des auteurs comme Bhalotra (2000), il y a moins d'unanimité sur les déterminants du travail des enfants. En effet, certaines études ont mis en exergue une relation existante entre le niveau de vie et le travail des enfants (Blunch et Verner, 2000). Basu et Van (1998) construisent un modèle prenant en compte l'importance du bien-être des ménages sur l'insertion des enfants dans les activités socioéconomiques. Ce modèle se base sur deux *axiomes* : l'*axiome de luxe* et l'*axiome de substitution*. L'*axiome de luxe* stipule que les enfants seront mis au travail quand le ménage dans lequel ils résident est pauvre et uniquement quand il est pauvre. L'*axiome de substitution* quant à lui postule une substitution possible entre le travail des adultes et le travail des enfants. De ce modèle, Basu et Van (1998) obtiennent un lien étroit entre le revenu des ménages et le travail des enfants. Les recherches effectuées par d'autres auteurs vont dans le même sens (à compléter). Cependant, sous les hypothèses de Basu et Van, Bhalotra et Heady (1999) obtiennent des résultats différents pour ce qui concerne le lien entre le niveau de vie et le travail des enfants en utilisant deux indicateurs du niveau de vie. En faisant recours au revenu des ménages comme indicateur de pauvreté, ils montrent que le revenu des ménages n'a aucun impact significatif sur le travail des enfants autant sur les filles au Pakistan que sur les garçons au Ghana. Par contre, l'utilisation de la taille des plantations a un impact significatif sur le travail des enfants dans les deux pays. Plus précisément, le risque des enfants de travailler augmente avec la taille des plantations du ménage. Les travaux effectués par Bhalotra et Heady (1999) posent un problème d'ordre empirique : celui du choix de l'indicateur du bien-être utilisé pour déterminer les liens entre le niveau de vie des ménages, la scolarisation et le travail des enfants. Ainsi, on se demande si le niveau de vie peut avoir des effets sur la scolarisation et le travail des enfants ?

L'objectif de cette recherche est de mesurer l'impact du niveau de vie sur la scolarisation et le travail des enfants et plus généralement d'estimer les déterminants de la scolarisation et du travail des enfants au Cameroun. Les données utilisées proviennent de

---

<sup>5</sup> passant 68,2% en 2001 à 66,1% en 2007

<sup>6</sup> passant 70,7% en 2001 à 70,6% en 2007

---

l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 3) réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun en 2007. Pour ce faire, deux indicateurs sont utilisés pour mesurer le niveau de vie compte tenu de la difficulté autour de la définition du paradigme<sup>7</sup>. Le premier est la dépense de consommation ; la deuxième est la superficie des terres exploitées.

Le choix du travail et/ou de la scolarisation des enfants revient aux parents, et plusieurs modèles économétriques sont utilisés selon que les décisions au sein du ménage sont indépendantes ou corrélées (Rakoto-Tiana, 2007). L'investissement en capital humain étant une alternative au travail des enfants, l'analyse du dit travail ne peut se faire sans tenir compte des décisions de scolarisation des enfants. Il apparaît dès lors que le travail et la scolarisation des enfants sont des choix interdépendants pour lesquels on peut estimer conjointement la probabilité de travailler et/ou d'aller à l'école. Ceci justifie l'utilisation d'un modèle probit multivarié. Il faut noter que le même problème peut se résoudre à l'aide d'un modèle *probit séquentiel* (Grootaert et Patrinos, 1998) ou un modèle *logit multinomial* (Nielsen et Dubey, 2002). Mais, Le probit séquentiel implique que la décision d'allocation du temps de l'enfant est prise dans un ordre *a priori* déterminé, pourtant il ne semble pas y avoir de consensus sur cet ordre (Nielsen et Dubey, 2002 ; Couralet, 2003). Pour ce qui concerne le logit multinomial, l'hypothèse d'indépendance des options alternatives qui y est faite n'est pas vérifiée dans le cas de la décision d'offre de travail et de scolarisation. De plus, pour considérer de façon conjointe l'offre de travail économique, l'offre de travail domestique et la scolarisation dans le cadre de l'allocation du temps de travail des enfants, le modèle économétrique qui sera retenu dans le cadre de cette recherche est le modèle *probit trivarié*.

Grâce aux données de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 2007, le modèle estimé confirme l'opposition entre le travail économique (respectivement le travail domestique) et la scolarisation des enfants de 5-17 ans. Par ailleurs le risque pour un enfant de travailler diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage. L'âge et le sexe agissent aussi sur les décisions de scolarisation de manière encore plus accentuée en milieu rural tandis que l'impact du niveau de vie reste non significatif en milieu rural tout comme en zone urbaine.

**Mots clés : Scolarisation ; travail économique ; travail domestique ; pauvreté ; probit trivarié**

---

<sup>7</sup>Un individu peut être riche si son revenu est élevé ou encore s'il vit en milieu rural et possède de vastes terres qu'il exploite.